



Mondragon
commune du Vaucluse

Mairie de MONDRAGON – 84 (VAUCLUSE)

D.O.B

Débat d'Orientations Budgétaires

2021

Situation budgétaire au 23 Janvier 2021

Commune de Mondragon

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PRESENTATION DU BUDGET COMMUNAL.....	2
CONTEXTE ÉCONOMIQUE MONDIAL.....	4
CONTEXTE NATIONAL.....	5
LOI DE FINANCES 2021 CONSÉQUENCES POUR LES COLLECTIVITÉS.....	8

ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ 2020.....	12
SECTION FONCTIONNEMENT / RÉALISÉ / DÉPENSES.....	14
SECTION FONCTIONNEMENT / RÉALISÉ / RECETTES.....	15
INVESTISSEMENT / TRAVAUX RÉALISÉS / DÉPENSES.....	17
SECTION INVESTISSEMENT / RÉALISÉ / RECETTES.....	20
SECTION FONCTIONNEMENT PERSPECTIVES 2021 / DÉPENSES.....	22
SECTION FONCTIONNEMENT PERSPECTIVE 2021 / RECETTES.....	23
SECTION INVESTISSEMENT PERSPECTIVES 2021 / DEPENSES.....	25
SECTION INVESTISSEMENT PERSPECTIVES 2021 / RECETTES.....	26
SECTION INVESTISSEMENT RESTES A REALISER 2020.....	27

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 SIMPLIFIÉ.....	29
--	----

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES TERRASSES DE PEYRAFEUX

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 SIMPLIFIE.....	31
--	----

INTRODUCTION

Comme chaque année depuis 2009, dans les communes de 3500 habitants et plus, et en application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil Municipal est invité à tenir son Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) afin d'engager une discussion autour des orientations qui présideront à l'élaboration du prochain Budget Primitif.

Bien que la tenue d'un tel débat soit prescrite par la loi (article L 2312-1 et suivants du CGCT), ce dernier n'est pas sanctionné par un vote et il ne présente pas de caractère décisionnel. Il doit cependant faire l'objet d'une délibération et **avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du Budget primitif.**

Le compte de gestion, le compte administratif ainsi que le budget primitif principal de la commune ainsi que les budgets annexes (assainissement et lotissement) seront soumis à approbation en date du

LUNDI 15 MARS 2021

Afin d'alimenter le débat, le présent document présentera successivement :

- Un rappel sur la présentation du budget communal,
- Le contexte institutionnel, les perspectives économiques nationales,
- Les éléments budgétaires de la commune de MONDRAGON.

PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL

Préparé par l'exécutif et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité locale, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une année donnée.

Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante par décisions modificatives.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** (ou exploitation selon les budgets) et **une section d'investissement**.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalent les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

Par exemple, **en dépenses**, ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, comme les frais de personnel et les indemnités des élus, les charges à caractère général (fluides, achats de fournitures, etc..) les frais financiers (intérêts d'emprunts), les contributions aux organismes de regroupement (syndicats, SDIS, etc...) ainsi que les dotations aux amortissements obligatoires.

En recettes, ce sont les produits locaux (services en régie), les atténuations de charges (remboursement personnel), les recettes fiscales, les dotations de l'Etat et les participations provenant d'autres organismes (CD84, CAF, SDEI, SA PRADIER CARRIERE, SFR, etc...) ou encore les revenus des immeubles.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté, le surplus constituant **l'autofinancement** qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus.

Cet excédent alimente la section d'investissement en recettes.

La section d'investissement présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours.

Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient la valeur du patrimoine.

On retrouve dans les dépenses le remboursement du capital emprunté, les acquisitions immobilières, les travaux nouveaux.

Parmi les recettes d'investissement, on retrouve les subventions d'investissement, la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) le cas échéant, les emprunts, le produit des cessions de biens, le FCTVA, les taxes d'urbanisme (taxe d'aménagement), ainsi que des opérations d'ordre relatives aux amortissements de biens (dont le montant est reporté en recettes de fonctionnement).

Commune de Mondragon

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Pour financer les dépenses d'investissement la collectivité peut avoir recours à :

- des subventions d'équipements qui couvriront au maximum 80% des dépenses HT,
- des emprunts,
- l'autofinancement par le transfert de l'excédent de fonctionnement vers la section d'investissement.

Pour rappel, en vertu du principe de l'unité de caisse, la commune de Mondragon dispose **d'un budget principal et de deux budgets annexes : l'assainissement et le lotissement Peyrafeux.**

Le CCAS dispose quant à lui d'un budget autonome et indépendant.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL

L'économie mondiale face à la pandémie mondiale du Covid-19

Suite à l'apparition fin 2019 du coronavirus SARS-CoV-2, le reste du monde a assisté incrédule le 23 janvier 2020 aux premiers confinements de métropoles chinoises avant d'être touché à son tour par la pandémie de la COVID-19 début 2020. Depuis, l'économie mondiale évolue cahincaha, au rythme de la pandémie et des mesures de restrictions imposées pour y faire face.

Démunis face à la première vague qui submergea les services hospitaliers au printemps, les gouvernements, cherchant à enrayer la vitesse de propagation de l'épidémie, ont eu largement recours à des mesures de confinement, qui se sont traduites au T2 en un double choc d'offre et de demande à l'échelle mondiale. Après une chute record de l'activité au premier semestre, les déconfinements progressifs au début de l'été se sont traduits mécaniquement par de forts rebonds au T3 dans les pays développés, l'activité restant toutefois en retrait par rapport à fin 2019 : + 7,2 % T/T aux Etats-Unis après - 9 % T/T au T2 et + 12,7 % T/T en zone euro après - 11,8 % au T2.

Suite à l'accélération de la propagation de l'épidémie à partir de la fin de l'été, l'Europe et les Etats-Unis sont confrontés depuis l'automne à une 2ème vague de contaminations, conduisant à une réintroduction progressive des mesures restrictives voire à des nouveaux confinements, qui devraient peser sur l'activité au T4. Avec plus de 1,2 millions de décès et plus de 53 millions de cas d'infection à la COVID-19 recensés au niveau mondial, les annonces d'accès prochain à des vaccins relativement efficaces constituent de véritables lueurs pour enrayer la pandémie.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE EUROPEEN

Zone euro : crise sanitaire inédite et activité en dents de scie

Après une chute vertigineuse du PIB comparée à 2008, due aux restrictions et confinements instaurés de mars à mai dans la plupart des économies de la zone euro, l'activité, profitant de la levée progressive des mesures contraignantes a fortement rebondi cet été, passant de - 11,8 % T/T au T2 à + 12,7 % T/T au T3 (-4,3 % sur un an). Pour autant l'activité demeure en retrait de plus de 4 % par rapport à fin 2019, les secteurs sources de fortes interactions sociales tels que les services de transports, de restauration et d'hébergement et les autres activités liées au tourisme demeurant durablement affectés.

Les pays plus touristiques (Espagne, France, Italie) souffrent ainsi davantage que ceux disposant de secteurs manufacturiers importants (Allemagne). Fin septembre, les indicateurs avancés étaient au vert (enquêtes de confiance, carnets de commandes...) malgré les incertitudes sur l'issue de l'élection présidentielle américaine et sur celle des négociations post-Brexit entre l'UE et le RU. Mais la 2ème vague de l'épidémie qui frappe actuellement l'Europe devrait renverser cette tendance. Les mesures de restriction, progressivement réintroduites dans la plupart des pays, conduisent à de nouveaux confinements dans plusieurs régions et pays (Irlande, Pays de Galles, France, Belgique, Allemagne, Espagne, Italie...) depuis octobre.

Commune de Mondragon

L'activité en zone euro devrait à nouveau se contracter au T4, mais dans une moindre mesure les gouvernements tentant de minimiser l'impact économique notamment en maintenant les écoles ouvertes et en préservant certains secteurs d'activité (construction).

Zone euro : soutien massif des institutions européennes

Au-delà des plans d'urgence nationaux, le soutien massif des institutions supranationales devrait atténuer les effets de la 2^{ème} vague de la pandémie en zone euro et contribuer à relancer l'économie une fois celle-ci maîtrisée. Au cours de l'été, les États membres de l'UE se sont mis d'accord sur un important plan de relance de 750 milliards € en prêts et subventions, en plus du programme SURE (100 Mds €) destiné à soutenir les programmes de chômage de courte durée. Sur le plan sanitaire, la commission a également annoncé fin octobre le financement de transferts transfrontaliers de patients (220 millions €) là où cela est nécessaire. De son côté, contrairement à 2008, la BCE a réagi rapidement et significativement. Après avoir augmenté son programme d'achats d'actifs (APP) de 120 milliards €, elle a créé le programme PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) initialement doté d'une capacité de 750 milliards € puis portée à 1350 milliards € début juin. Pour alimenter les banques en liquidités, elle a également assoupli les conditions des TLTRO III puis créé le programme PELTRO (Pandemic Emergency Longer-Term Refinancing Operations). Au-delà, elle a maintenu sa politique monétaire très accommodante, ce qui s'est traduit par des taux d'intérêt très bas, permettant aux gouvernements de financer d'importants plans de relance par déficit public. Dans ce contexte d'incertitudes accrues, la croissance du PIB en zone euro devrait chuter à environ - 8 % en 2020 avant de rebondir à 6 % en 2021.

LE CONTEXTE NATIONAL

France : l'économie à l'épreuve de l'épidémie de la COVID-19

Résiliente en 2019 (1,5 %), l'économie française a été durement touchée par la pandémie COVID-19 au premier semestre 2020. Reculant de 5,9 % au T1, le PIB a chuté de 13,7 % au T2 suite au confinement national instauré au printemps dernier (17 mars au 11 mai). Si toutes les composantes de la demande ont été affectées, certains secteurs ont été plus particulièrement touchés par la crise sanitaire : l'hébergement et la restauration, la fabrication d'équipements de transport (automobile et aéronautique) et les services de transport.

Suite à l'assouplissement des restrictions, l'activité économique française a fortement rebondi à l'été tout en restant inférieure de 4 % à son niveau d'avant crise. La croissance du PIB au T3 a ainsi atteint 18,2 % T/T mais a reculé de 4,3 % en glissement annuel. L'accélération des contaminations depuis la fin de l'été a conduit à un nouveau confinement national le 30 octobre pour une durée d'au moins 4 semaines. L'activité économique devrait à nouveau se contracter au T4.

Toutefois compte tenu de la progressivité des mesures de restriction imposées depuis fin septembre (fermeture des bars, couvre-feux locaux, confinement national) et de l'allègement des restrictions en termes de déplacement et d'activité (maintien des écoles ouvertes), l'impact économique devrait être moins fort qu'au T2, - 8 % étant attendu au T4.

Commune de Mondragon

Dans ce contexte incertain quant à la durée du confinement et à la hauteur de la 2^{ème} vague, la croissance française devrait chuter de - 10,3 % en 2020 avant de rebondir à 5,7 % en 2021.

France : de lourdes conséquences sur le marché du travail

Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie est d'ores et déjà impressionnant. Au premier semestre 2020, 715 000 personnes avaient déjà perdu leur emploi salarié. En deux trimestres, l'ampleur des destructions d'emploi a ainsi dépassé les 692 000 créations d'emploi lentement accumulées au cours des deux ans et demi séparant le T2 2017 du T4 2019.

Cette destruction massive d'emploi ne s'est pas immédiatement traduite par une hausse du taux de chômage tel que mesuré par le BIT. En effet, le nombre de chômeurs se déclarant activement à la recherche d'un emploi ayant diminué pendant le confinement, le taux de chômage a nettement diminué au S1 passant de 8,1 % au T4 2019 à 7,1 % au T2 2020, alors même que la situation sur le marché du travail se détériorait.

L'assouplissement des restrictions durant l'été aura eu raison de cette baisse du chômage en trompe-l'œil. Au T3, le nombre de chômeurs a augmenté de 628 000 en France et atteint 2,7 millions tandis que le taux de chômage (BIT) s'élevait de nouveau à 9,0 %. Afin de soutenir les entreprises et limiter la hausse du chômage, le gouvernement a adapté dès mars le dispositif d'activité partielle, qui a été largement sollicité. Son coût pour 2020 est estimé à 31 milliards € (1,3 % de PIB) et à 6,6 milliards € pour 2021. Malgré cela, le taux de chômage devrait culminer au-dessus de 11 % d'ici à la mi-2021, pour diminuer ensuite et atteindre 8 % vers la fin de 2022.

France : d'importants soutiens économiques financés par emprunt

Pour atténuer l'impact économique et social de la crise sanitaire, le gouvernement a accompagné le 1^{er} confinement d'un vaste ensemble de mesures d'urgence. Ces mesures ont été conçues pour soutenir les ménages (en préservant leur emploi et la majeure partie de leurs revenus grâce au chômage partiel), soutenir les entreprises (en renforçant leur trésorerie par le biais de facilités de crédit) et soutenir certains secteurs d'activité les plus durement touchés par l'épidémie (tels que le tourisme, l'automobile et l'aéronautique).

Le coût total de ces mesures est estimé à près de 470 milliards € (environ 20 % du PIB). Toutefois, seule une partie des mesures (64,5 Mds €) aura un impact direct sur le solde public, l'impact des mesures de trésorerie (76 Mds €) et de garanties de l'Etat (327,5 Mds €) à ce stade incertain n'étant susceptible d'intervenir qu'après 2020.

Au-delà de ces mesures d'urgence, le gouvernement français a lancé en septembre un plan de relance sur les années 2021-2022 de 100 milliards € (soit 4,3 % du PIB) financé à hauteur de 40 milliards € par l'Europe. Comprenant trois axes (écologie, compétitivité et cohésion), il vise à soutenir l'activité et minimiser les effets potentiels à long terme de la crise sanitaire.

Enfin, l'annonce du 2^{ème} confinement s'est accompagnée d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 20 milliards € de soutien financier, largement répartie sur les programmes mis en place précédemment.

Commune de Mondragon

France : une inflation durablement faible

Depuis le début de la pandémie mondiale, l'inflation de l'IPC français a fortement baissé, passant de 1,5 % en GA en janvier 2020 à 0 % en septembre, son plus bas niveau depuis mai 2016. Cette forte baisse de l'inflation est principalement due à l'effondrement des prix de certains biens et services, induit par une plus forte baisse de la demande mondiale relativement à celle de l'offre mondiale induites par l'instauration de confinements dans de nombreux pays du monde. La chute des prix du pétrole est ainsi largement à l'origine de la disparition de l'inflation française. Le prix du baril de Brent est en effet passé de 69 dollars fin 2019 à moins de 10 dollars le 21 avril 2020. Depuis il est remonté à 46 dollars avant de repartir à la baisse fin août. Or, compte tenu des stocks de pétrole élevés et de l'abondance des réserves de l'OPEP par rapport à la croissance de la consommation mondiale, le prix du baril de Brent devrait rester proche de 40 dollars d'ici à décembre et n'atteindre 49 dollars que mi-2021. Au regard de la hausse attendue du chômage, l'inflation devrait être principalement guidée par les prix du pétrole et rester faible un certain temps : après 1,1 % en 2019, l'inflation française (IPC) devrait à peine atteindre 0,5 % en moyenne en 2020 et demeurer à 0,6 % en 2021.

France : niveau record des demandes de crédits de trésorerie des entreprises

Depuis mars, la crise sanitaire s'est traduite par une forte hausse des demandes de crédits de trésorerie des entreprises (TPE, PME, ETI), atteignant des niveaux records. La proportion des crédits de trésorerie dans les nouveaux crédits octroyés (hors découverts) est ainsi passée de 35 % au T1 2020 à 72 % au T2 2020. Ces hausses reflètent le développement des Prêts Garantis par l'État (PGE) accordés aux entreprises à des taux très bas (0,67 % en moyenne au T2), le coût de la ressource des banques n'étant augmenté que de la prime de garantie. Fin septembre 2020, les crédits mobilisés par les entreprises atteignaient 1 170 milliards € soit une hausse de 12,4 % en GA. Sans surprise, ce sont les secteurs de l'hébergement et restauration, le conseil et les services aux entreprises et le transport et entreposage qui ont été les plus demandeurs. Après avoir ralenti en mars et avril en raison du confinement, la demande de crédit des ménages pour l'habitat a rebondi au T3, les conditions de financement demeurant toujours favorables.

France : un impact durable de la crise sanitaire sur les finances publiques

Sous le double effet de la baisse de l'activité et d'interventions publiques massives en raison de la crise sanitaire, le déficit public devrait atteindre 11,3 % du PIB en 2020, tandis que la dette publique s'élèverait à 119,8 % du PIB selon le 4^{ème} projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour 2020.

Pour 2021, le gouvernement prévoyait, dans le PLF 2021 avant le nouveau confinement, une baisse du déficit public à 6,7 % du PIB et une dette publique à 116,2 % du PIB. Pour autant, la forte augmentation attendue de la dette publique française ne devrait pas affecter la viabilité de la dette de la France en raison des coûts d'emprunt extrêmement bas liés à la politique très accommodante de la BCE.

En effet, compte tenu du niveau très faible de l'inflation, les taux d'intérêt devraient rester extrêmement bas pendant encore un certain temps.

Or, si la banque centrale ne réduit pas son bilan dans les années à venir, les obligations achetées par la BCE deviendront « perpétuelles » et le taux d'endettement ne différera de la période pré-crise que d'un point de vue comptable.

« **PROJET** » LOI DES FINANCES 2021 – CONSÉQUENCES POUR LES COLLECTIVITÉS

Préambule :

La loi de finances pour 2021 concrétise la mise en œuvre du plan de relance, qui a pour objectif le retour de la croissance économique et l'atténuation des conséquences économiques et sociales de la crise. Elle a été publiée au Journal officiel du 30 décembre 2020.

La loi de finances pour 2021 est le budget de la relance. Sur les 100 Md€ du plan de relance, plus de 86 Md€ sont financés par l'État. La loi de finances pour 2021 concrétise la baisse de 10 Md€ des impôts de production à compter de 2021, soit 20 Md€ en cumulé sur deux ans.

Elle ouvre par ailleurs 36,4 Md€ en autorisations d'engagement sur la mission budgétaire « Plan de relance », composée de trois programmes budgétaires correspondant aux grandes priorités du plan de relance : l'écologie (18,4 Md€), la cohésion (12 Md€) et la compétitivité (6 Md€).

11 Md€ de crédits nouveaux sont par ailleurs prévus sur la mission « Investissements d'avenir » au titre des années 2021 et 2022. Les autres dépenses de relance sont principalement réparties sur le reste du budget de l'État, sur le budget de la sécurité sociale (plan d'investissement prévu dans le cadre du Ségur de la santé), ainsi que dans des opérateurs publics (Bpifrance, banque des territoires).

Des dotations stables, les principaux chiffres :

♣ 53,93 Md€ de concours financiers aux collectivités territoriales dans le PLF 2021 et 51,71 Md€ en excluant les mesures de périmètre et de transfert (-2,26 Md€). Les 51,71 Md€ comprennent notamment 26,756 Md€ au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement (18,3 Md€ pour le bloc communal et 8,5 Md€ pour les Départements), et 4,54 Md€ de TVA affectée aux régions et départements.

♣ Au sein de la DGF, les dotations de péréquation sont en progression : hausse des Dotations de Solidarité Urbaine (DSU) et Dotation de Solidarité Rurale (DSR) de 90 M€ chacune, comme en 2019 et 2020.

♣ Stabilité des dotations d'investissement avec 2 Md€ pour les Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (1,046 Md€), Dotations de Soutien à l'Investissement Local (570 M€), Dotation Politique de la Ville (150 M€) et Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (212 M€) ;

♣ FCTVA : 6,546 Md€ de Fonds de Compensation de TVA. Reporté successivement lors de la loi de finances pour 2019 et 2020, l'automatisation du FCTVA sera mise en place en 2021. L'objectif est de passer d'une éligibilité selon la nature juridique des dépenses à une logique d'imputation comptable. Celle-ci sera en définitive mise en œuvre de façon progressive sur trois ans : en 2021, automatisation pour les collectivités en régime de versement dit d'année « n », en 2022 pour celles qui sont en « n+1 » et en 2023 pour celles en « n+2 ».

Commune de Mondragon

Le volet fiscal

- ♣ Poursuite de la réforme de la fiscalité locale avec la suppression du premier 1/3 de taxe d'habitation (30 %) pour les 20 % de contribuables les plus aisés à compter de 2021 (2,4 Md€).
- ♣ Transfert de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties des départements aux communes et d'une fraction de TVA aux départements et EPCI pour compenser la perte de Taxe d'Habitation au 01/01/2021.
- ♣ Neutralisation des effets de la réforme sur les potentiels fiscaux et les indicateurs financiers en intégrant la péréquation 2021 afin d'éviter une déstabilisation de la péréquation financière entre collectivités.
- ♣ Suppression de 10,1 Md€ d'impôts économiques locaux, se décomposant de la manière suivante : - 7,25 Md€ de Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises compensés par de la TVA pour les Régions. - 1,75 Md€ de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et 1,54 Md€ de Cotisation Foncière des Entreprises sur les sites industriels, soit - 3,3 Md€ pour les communes et EPCI compensés par un prélèvement sur recettes de l'État évolutif selon les valeurs locatives
- ♣ Simplification de la taxation de l'électricité : La taxe sur la consommation finale d'électricité, qui est acquittée par les fournisseurs d'électricité, est revue profondément. Le but est à la fois de simplifier le recouvrement de la taxe et de procéder à une harmonisation des tarifs. La réforme sera mise en œuvre en trois étapes, sur une période de deux ans. Au 1er janvier 2021, il sera procédé à un alignement des dispositifs juridiques, notamment des tarifs. Au 1er janvier 2022, la taxe départementale sur l'électricité (perçue par les départements et la métropole de Lyon) deviendra une part départementale de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité. Enfin, au 1er janvier 2023, une part communale sera instituée en remplacement de la taxe communale. Un guichet unique au sein de la direction générale des finances publiques (DGFIP) gèrera la taxe rénovée. Les collectivités et leurs groupements qui disposaient encore d'un pouvoir de modulation des tarifs de la taxe, le perdront. Mais le produit de la taxe évoluera chaque année en fonction de la quantité d'électricité fournie sur le territoire concerné.

Le volet territorial du plan de relance

Annoncé début septembre, le plan de relance, d'une envergure de 100 Mds€ sur 2 ans, est isolé dans une mission budgétaire dédiée dans le PLF 2021. Il se décline autour de trois priorités :

- ♣ Le verdissement de l'économie (rénovation énergétique des bâtiments, infrastructures de transports, stratégie hydrogène, biodiversité...),
- ♣ L'amélioration de la compétitivité des entreprises (capital investissement, recherche, relocalisations, soutien à l'export, au secteur culturel, ...)
- ♣ Le soutien aux plus fragiles (emploi des jeunes, activité partielle, formation...).

Commune de Mondragon

Outre, les mesures de soutien à la compétitivité des entreprises qui vont peser sur la fiscalité des collectivités(cf. supra), le gouvernement assure que les collectivités locales vont avoir un rôle important à jouer dans la mise en place de ce plan et insiste fortement sur sa « territorialisation » estimant que « c'est un gage à la fois d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion », les collectivités locales étant invitées à compléter l'action menée, pour en démultiplier l'impact au niveau local.

Le PLF 2021 prévoit ainsi qu'un tiers du plan de relance soit territorialisé par contractualisation avec les collectivités. Pour les collectivités locales, près d'un tiers de la somme annoncée devrait être consacrée aux missions d'aménagement du territoire et une partie des crédits seront déconcentrés aux préfets de départements et régions.

Pour soutenir l'investissement local, après avoir obtenu, cette année, 1 Md€ d'autorisation d'engagement supplémentaire de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), les collectivités bénéficieront de 4 Md€ en 2021 dont 1 Md€ de crédits dédiés à la rénovation thermique des bâtiments communaux et départementaux.

Perspectives au niveau des ressources humaines (dispositions de l'Etat)

Mesures générales :

- ♣ Gel du point d'indice de la FP valeur de l'indice 100 : 56, 2323€ – valeur inchangée depuis le 01/02/2017
- ♣ Augmentation du SMIC au 01/01 : 10.23 €+1.1% : coût environ + 2 610 €
- ♣ Prime de précarité : peu d'impact => contrat éligible peu présent
- ♣ Les charges patronales seraient stables.

Mesures catégorielles :

- ♣ Revalorisation indiciaire des catégories C, une partie des A (attaché principal et EJE)

**BUDGET PRINCIPAL
DE LA COMMUNE
COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ
2020**

Commune de Mondragon

ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ 2020

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Opérations réelles 2020	3 208 161.59	3 449 956.66	
Opérations d'ordre	108 805.13	116 854.08	
<i>Résultat de fonctionnement de l'exercice</i>	<i>3 316 966.72</i>	<i>3 566 810.74</i>	<i>249 844.02</i>
Report résultat 2019		1 168 346.30	
Résultat de fonctionnement avec report 2019	3 316 966.72	4 735 157.04	1 418 190.32
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Opérations réelles 2020	1 790 392.08	1 883 318.55	
Opérations d'ordre	116 854.08	108 805.13	
<i>Résultat Investissement de l'exercice</i>	<i>1 907 246.16</i>	<i>1 992 123.68</i>	<i>84 877.52</i>
report résultat 2019	137 713.32		
Résultat investissement de l'exercice avec report 2019	2 044 977.48	1 992 123.68	-52 853.80
Restes à réaliser à reporter n+1	791 105.56	95 000.00	-748 959.36
Résultat cumulé 2020	6 153 049.76	6 822 280.72	669 230.96

❖ Le résultat 2020 laisse apparaître les reports suivants pour le Budget Primitif 2021

- **Excédent de la section fonctionnement** année 2020 :
1 418 190.32 €
- **Déficit de la section d'investissement** à reporter en 2021 à l'article 0011 :
-52 853.80 €

Affectation obligatoire investissement (déficit d'investissement + restes à réaliser) à reporter à l'article 1068 section investissement : **748 959.36 €**

Résultat de fonctionnement à reporter en 2021 à l'article 002 : 669 230.96 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

« RÉALISÉ » EXERCICE 2020

DÉPENSES

RECETTES

Commune de Mondragon

DÉPENSES SYNTHÈSE

RÉALISÉ EXERCICE 2020

(Montant des dépenses par chapitre)

Situation budgétaire au 23 Janvier 2020.

011 - Charges à caractère général	928 799.11 €	<i>(2019 = 962 931.89 €)</i>
<i>(Eau, électricité, fournitures divers, téléphone, entretien terrains, bâtiments, frais de nettoyage, transport, frais d'affranchissement...)</i>		
012 - Charges de personnel	1 664 964.85 €	<i>(2019 = 1 561 709.93 €)</i>
<i>(Cotisations, rémunérations...)</i>		
65 – Autres charges de gestions courantes	338 622.80 €	<i>(2019 = 330 193.53 €)</i>
<i>(Indemnités, frais de missions, cotisation de retraite, formation, service incendie...)</i>		
66 – Charges financières	44 440.83 €	<i>(2019 = 47 801.31 €)</i>
<i>(Intérêts des emprunts). Les charges financières diminuent puisque les emprunts en cours s'éteignent progressivement (remboursement des intérêts diminuent en fin de prêt et aucun nouvel emprunt n'a été effectué).</i>		
67 – Charges exceptionnelles	11 512.00 €	<i>(2019 = 17 143.98 €)</i>
014 – Atténuation de produits	219 822.00 €	<i>(2019 = 216 120.00 €)</i>
<i>(Exonération taxes jeunes agriculteurs)</i>		
042 – Opération d'ordre	108 805.13 €	<i>(2019 = 89 192.22 €)</i>
<i>(Dotation aux amort. des immos. incorporelles)</i>		

Commune de Mondragon

RECETTES SYNTHÈSE

RÉALISÉ EXERCICE 2020

(Montant des recettes par chapitre)

Situation budgétaire au 23 Janvier 2020.

002 – Résultat de fonctionnement	1 168 346.30 €	(2019 = 643 844.54 €)
013 – Atténuation des charges (Remboursement)	61 144.65 €	(2019 = 30 513.15 €)
042 – Opération d’Ordre	116 854.08 €	(2019 = 99 598.78 €)
070 – Produits des services	250 516.39 €	(2019 = 249 452.43 €)
073 – Impôts et Taxes	2 755 915.71 €	(2019 = 3 123 269.53 €)
074 – Dotations et Participations	244 713.92 €	(2019 = 280 082.68 €)
075 – Revenus des immeubles	98 640.10 €	(2019 = 97 692.79 €)
076 – Produits Financiers	1 539.99 €	(2019 = 1 462.89 €)
077 – Produits exceptionnels	37 485.90 €	(2019 = 17 184.50 €)

Les travaux réalisés en régie se chiffrent à 99 660.83 € pour l’année 2020. Pour l’année 2019, ils ont été évalués à 99 598.78 €.

En 2020, la Dotation Globale de Fonctionnement reçue s’élève à 17 670.00 €,

(En 2019, la Dotation Globale de Fonctionnement perçue s’élevait à 42 403.00 €, soit une baisse de 22 733 € après une baisse de 30 482 € en 2018).

Le budget communal étant principalement financé par les impôts et taxes.

SECTION D'INVESTISSEMENT

« RÉALISÉ » EXERCICE 2020

DÉPENSES

RECETTES

Commune de Mondragon

TRAVAUX RÉALISÉS DÉPENSES

SYSTEME DE VIDEOPROTECTION 29 438.21 €

- INEO INFACOM : 29 438.21 €

MATERIEL MAIRIE (logiciel garderie/ALSH, disque dur PC mairie) 25 147.83 €

- STR – Téléphones : 219.60 €
- CITYCARE – Armoire défibrillateur : 1 782.00 €
- RAJA/ADISCO – Materiel entretien : 2 542.74 €
- CONCERTO – Vitrine affichage : 1 837.86 €
- ADMINISTRIA – PC, serveur, divers : 18 765.63 €

MATERIEL ECOLE 6 960.04 €

- Tableau/bureau/fauteuil Classe Primaire : 2 325.06 €
- Mobilier nouvelle classe maternelle : 4 634.98 €

MATERIEL CULTUREL 474.12 €

- Vidéoprojecteur : 474.12 €

GYMNASE 3 132.72 €

- Tapis d'activités= : 3 132.72 €

MATERIEL SERVICES TECHNIQUES 30 450.80 €

- Véhicule : 29 326.80 €
- Débroussailleur/souffleur : 1 124.00 €

CIMETIERE 8 500.00 €

- Colombarium : 8 500.00 €

Commune de Mondragon

STADE 4 300.80 €

- Façade mur de cloture : 1 612.80 €
- Trappe vstiaire : 2 688.00 €

TRAVAUX PLACE VIGNARD 220 729.24 €

- Mobilier : 1 950.00 €
- Façade : 2 595.60 €
- Maîtrise d'oeuvre : 4 804.80 €
- Situation voire : 210 519.78 €
- Marquage : 859.06 €

TRAVAUX PMU 64 417.37 €

- Honoraire/License : 16 500.00 €
- Travaux : 47 917.37 €

TRAVAUX CENTRE ANCIEN 44 968.52 €

- Travaux bâtiment 9 rue Emile Zola : 44 968.52 €

TRAVAUX VOIRIE 730 908.34 €

- CD 44 : 69 076.36 €
- CD26 : 74 292.00 €
- Alexandre Blanc : 67 378.80 €
- Traversée du village : 9 811.38 €
- Régularisation d'inventaire : 510 349.80 €

VIABILISATION TERRAINS CHEMIN DES GRES 3 329.76 €

- Etude de sols : 2 256.00 €
- Réseau télécom : 1 073.76 €

PLAN DE GESTION 7 140.00 €

- Tournage et reportage photo : 7 140.00 €

Commune de Mondragon

Participation « Caserne Vallée du Rhône »	23 606.83 €
Emprunts et dettes assimilés	125 242.33 €
Opérations d'ordre de transferts entre section	116 854.08 €
Résultat reporté exercice n-1	137 731.32 €
Immobilisations en cours	192 647.49 €
Acquisition I 328 et 329	71 950.00 €
Acquisition I 1629 et 1630	10 000.00 €
Acquisition 325	150 000.00 €

SECTION INVESTISSEMENT / RECETTES
SYNTHESE

RÉALISÉ EXERCICE 2020

10 – Fonds de Compensation TVA	426 203.00 €
- Taxe d'aménagement	116 566.77 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé	147 363.51 €
13 – Subvention d'investissement (Subvention FDC, CDST Espace sportif, amendes de polices)	682 444.07 €
16 – Emprunt et dettes assimilés	40.00 €
23 – Travaux en cours	510 701.20 €
40 – Opérations d'ordre de transfert entre section	108 805.13 €

**Des restes à réaliser (RAR) de l'année 2020 seront à intégrer
dans le Budget Primitif 2021**

En recette : 95 000.00 €

En dépense : 791 105.56 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

PERSPECTIVES 2021

DÉPENSES

RECETTES

Commune de Mondragon

DÉPENSES SYNTHÈSE

PREVISIONS EXERCICE 2021

(Montant des dépenses par chapitre)

011 - Charges à caractère général	1 095 667.40 €
<i>(Eau, électricité, fournitures divers, téléphone, entretien terrains, bâtiments, frais de nettoyage, transport, frais d'affranchissement...)</i>	
012 - Charges de personnel	1 908 000.00 €
<i>(Cotisations, rémunérations...)</i>	
65 – Autres charges de gestions courantes	356 468.00 €
<i>(Indemnités, frais de missions, cotisation de retraite, formation, service incendie...)</i>	
66 – Charges financières	39 015.07 €
<i>(Intérêts des emprunts). Les charges financières diminuent puisque les emprunts en cours s'éteignent progressivement (remboursement des intérêts diminuent en fin de prêt et aucun nouvel emprunt n'a été effectué).</i>	
67 – Charges exceptionnelles	6 000.00 €
014 – Atténuation de produits	0.00 €
042 – Opérations d'ordre	86 935.30 €
023 – Transfert investissement	361 456.33 €
TOTAL	3 853 542.10 €

Commune de Mondragon

RECETTES

SYNTHESE

PRÉVISIONS EXERCICE 2021

(Montant des recettes par chapitre)

013 – Atténuation des charges <i>(Remboursement)</i>	24 000.00 €
70 – Produits des services	305 652.56 €
73 – Impôts et Taxes	2 415 468.89 €
74 – Dotations et Participations	143 000.00 €
75 – Revenus des immeubles	184 729.75 €
77 – Produits exceptionnels	607.00 €
042 – Opérations d'ordre entre section <i>(Travaux en régie)</i>	110 852.94 €
002 – Résultat reporté	669 230.96 €
TOTAL	3 853 542.10 €

**SECTION DE
D'INVESTISSEMENT**

PERSPECTIVES 2021

DÉPENSES

RECETTES

Commune de Mondragon

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVISIONNELLES

❖ 20 <u>IMMOBILISATION INCORPORELLES</u>	2 500.00 €
❖ Concession et droit similaires	2 500.00 €
❖ 21 <u>IMMOBILISATION CORPORELLES</u>	2 099 846.24 €
❖ Acquisitions ILE VIEILLE	45 000.00 €
❖ Mis aux normes local entretien et salle de repos Mairie	22 000.00 €
❖ Equipement cimetièrre	20 000.00 €
❖ Aménagement terrains chemin des Grès	146 670.24 €
❖ Travaux Traversée du Village 2 ^{ème} tranche – Bd L. Fauritte	713 035.96 €
❖ Travaux rue Alexandre Blanc	43 456.80 €
❖ Plan de gestion Ile Vieille	402 860.00 €
❖ Aménagement Espace Aquatique et jardin d'enfants	474 000.00 €
❖ Poste EDF Quartier « Le Parassac »	57 000.00 €
❖ Matériel roulant de voirie	120 000.00 €
❖ Autre mat. Outil. Voirie	10 686.29 €
❖ Informatique	10 000.00 €
❖ Mobilier	10 000.00 €
❖ Vidéoprotection, électroménager salle de repos Mairie	25 136.95 €
❖ 23 <u>IMMOBILISATION EN COURS</u>	641 396.27 €
❖ Peyrafeux	16 396.27 €
❖ Programme voirie	25 000.00 €
❖ Construction centre de loisirs	600 000.00 €
❖ 16 <u>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS</u>	100 448.10 €
❖ 40 <u>OPERAT° D'ORDRE ET TRANSFERT ENTRE SECTION</u>	110 852.94 €
❖ Amortissement subvention	10 852.94 €
❖ Travaux en régie	100 000.00 €

Commune de Mondragon

❖ **001 RÉSULTAT REPORTÉ EXERCICE N-1** 52 853.80 €

TOTAL DES DEPENSES PREVUES 3 007 897.35 €

PERSPECTIVES 2021

RECETTES D'INVESTISSEMENT PREVISIONNELLES

❖ **024 CESSION** 250 000.00 €

➤ Vente terrain Grès 250 000.00 €

❖ **13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT** 968 545.86 €

➤ Subvention Département (co maitrise d'ouvrage, Plan de gestion) 167 483.29 €

➤ Subvention Etat (Ile Vieille Ripisylves) 20 911.57 €

➤ Subvention Région (FRAT traversée du village) 142 251.00 €

➤ CCRLP (Plan de gestion Ile Vieille, ALSH) 637 900.00 €

❖ **10 FOND DOTATION ET FOND DIVERS RÉSERVÉ** 1 008 959.36 €

➤ FC TVA 260 000.00 €

➤ Excédent de fonctionnement Capital 748 959.36 €

❖ **16 EMPRUNT ET DETTES ASSIMILES** 332 000.00 €

➤ Emprunt 330 000.00 €

➤ Dépôts et cautionnement 2 000.00 €

➤

❖ **40 OPERATION D'ORDRE ET TRANSFERT ENRE SECTION** 86 935.80 €

❖ **021 VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT** 361 456.33 €

TOTAL DES RECETTES PREVUES 3 007 897.35 €

R.A.R 2020– SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES

✓ Acquisition Ile Vieille	45 000.00 €
✓ Equipement du cimetière – Columbarium	20 000.00 €
✓ Aménagement Terrains des Grès	146 670.24 €
✓ Aménagement Traversée du village, Alecandre Blanc	356 492.76 €
✓ Plan de Gestion Ile Vieille	113 860.00 €
✓ Matériel outillage	10 686.29 €
✓ Réseau Electrique	57 000.00 €
✓ Construction résidence Peyrafeux	16 396.27 €
✓ Programme voirie	25 000.00 €
Total des Restes à Réaliser.....	791 105.56 €

R.A.R 2020 – SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

✓ Co Maitrise d’ouvrage avec le CG84	95 000.00 €
--------------------------------------	-------------

BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT
COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ
2020

Commune de Mondragon

BUDGET ANNEXE :

ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ 2020

EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Opérations réelles 2020	39 398.15	182 586.85	
Opération d'ordre 2020	62 000.25	26 620.26	
<i>Résultat d'exploitation de l'exercice</i>	101 398.40	209 207.11	107 808.71
Report résultat 2019		3 714.10	
Résultat de fonctionnement avec report 2019	101 398.40	212 921.21	111 522.81
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Opérations réelles 2020	243 945.09	137 692.60	
Opérations d'ordre 2020	26 620.26	62 000.25	
<i>Résultat Investissement de l'exercice</i>	270 565.35	199 692.85	-70 872.50
report résultat 2019		3 867.40	
Résultat investissement de l'exercice avec report 2019	270 565.35	203 560.25	-67 005.10
RAR à reporter n+1	3 936.00	24 000.00	-46 941.10
<i>Résultat cumulé 2020 pour information</i>	375 899.75	440 481.46	64 581.71

Résultat 2020 à affecter au BP 2021 :	
002 =	64 581.71 €
1068 =	46 941.10 €
001 =	67 005.10 €

Le résultat 2020 laisse apparaître les reports suivants pour le BP 2021 :

- Excédent de la section d'exploitation
 111 522.81 €
- Déficit section d'investissement
 67 005.1 €

Affectation obligatoire en investissement (déficit obligatoire + restes à réaliser) 46 941.10 €

➔
Excédent d'exploitation à reporter en 2021
64 581.71 €

**BUDGET ANNEXE
LOTISSEMENT « LES TERRASSES
DE PEYRAFEUX »**

COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ

2020

BUDGET ANNEXE :

LOTISSEMENT LES TERRASSES DE PEYRAFEUX

COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ 2020

EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Opérations réelles 2020	2.60		
Opérations d'ordre			
<i>Résultat d'exploitation de l'exercice</i>	2.60	0,00	- 2.60
		399 077,82	399,077.02
Résultat de fonctionnement avec report 2019	2.60	399 077,82	399 075.22
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	
Opérations réelles 2020			
Opérations d'ordre			
<i>Résultat Investissement de l'exercice</i>	0,00	0,00	0,00
	466 012,14		
Résultat investissement de l'exercice avec report 2019	466 012,14	0,00	-466 012,14
Résultat cumulé 2020	466 012,14	399 077,82	-66 934,32